

Les petites exploitations et les petites entreprises agro-alimentaires des Pays d'Europe du Sud du SALSA peuvent-elles garantir la sécurité alimentaire durable?

Selon les estimations, le nombre total des petites exploitations des pays d'Europe du Sud (ES) a diminué de 33% entre 2010 et 2019. Cette perte survient malgré la reconnaissance commune et l'appréciation du rôle important que jouent les petites exploitations dans le soutien des moyens de subsistance ruraux, la conservation de la diversité biologique et le maintien de paysages traditionnels, des traditions rurales et de l'héritage culturel. Pouvons-nous vraiment nous permettre de perdre davantage?

L'EUROPE DU SUD EN CHIFFRES



Vaucluse (FRANCE) - Imathia, Larisa, Ileia (GRÈCE) - Lucca, Pisa (ITALIE) - Alentejo Central, Oeste (PORTUGAL) - Castellón, Córdoba (ESPAGNE)

1 884 390 PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES



62% du total des exploitations agricoles (Eurostat, 2016)



Occupent environ 38,8% de la surface totale dans ces 10 régions (Eurostat, 2017)



Occupent environ 17,4% de la superficie agricole utilisée (SAU) dans ces 10 régions (Eurostat, 2017)

MESSAGES POLITIQUES CLEFS

Les petites exploitations d'Europe du Sud contribuent à une grande part de la production régionale globale. Cependant, leur contribution à la sécurité alimentaire régionale est généralement faible parce que leurs voies de commercialisation sont surtout tournées vers l'exportation.

Néanmoins, elles seraient en mesure de contribuer beaucoup plus aux marchés locaux et à la sécurité alimentaire régionale. Les conclusions du projet SALSA indiquent que les petites exploitations des pays d'Europe du Sud étudiées pourraient couvrir 100% de la demande régionale et produire un excédent de 44% des systèmes alimentaires régionaux analysés.

Pour y arriver, il faudrait répondre aux besoins des petits agriculteurs dans quatre grandes thématiques:

- Les produits, les marchés et la commercialisation
- Les ressources naturelles et le climat
- Le renouvellement de générations et les nouveaux agriculteurs
- Les connaissances et l'innovation

Cette note d'orientation préconise une gamme de réponses politiques à ces besoins et met clairement en évidence des actions prioritaires que pourraient choisir les autorités nationales et régionales, notamment celles responsables de la programmation du fond UE post 2020 de la Politique agricole commune (PAC).



Source: EU - adapted by SALSA

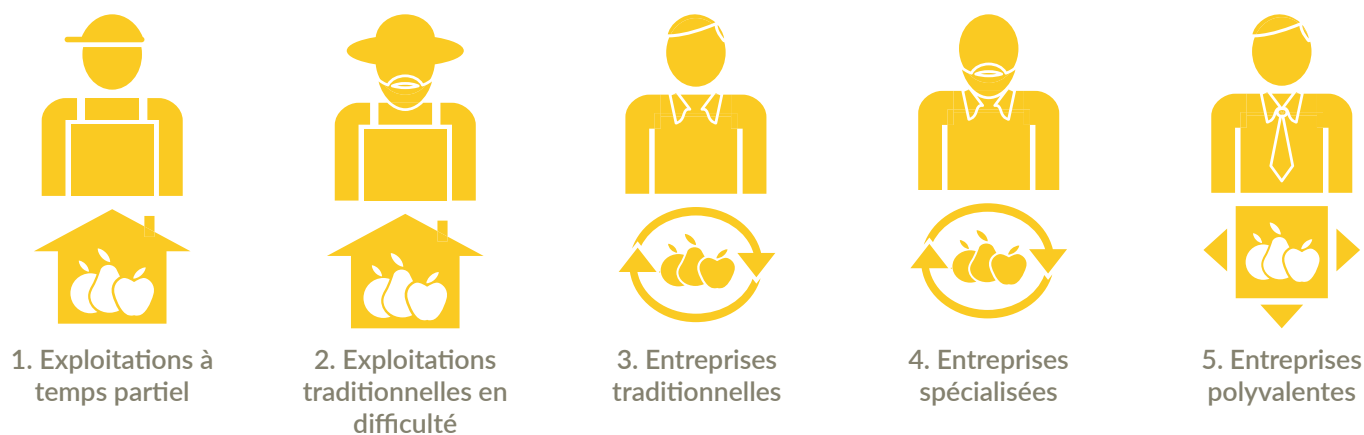
Le projet SALSA s'inscrit dans le programme Horizon 2020 de l'UE et cherche à évaluer les rôles actuels et futurs des petites exploitations et des petites entreprises agro-alimentaires (fournisseurs, transformateurs, distributeurs) pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable (SAN).

SALSA a étudié les petites exploitations de **30 régions de référence dans 20 pays** – 25 régions (au niveau NUTS3) en Europe et 5 régions en Afrique.

La recherche a été conduite dans 10 régions (au niveau NUTS3) de 5 pays ES – la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Grèce. Le nombre de petites exploitations varie selon les pays mais partout en Europe du Sud, elles sont des acteurs stratégiques des systèmes alimentaires régionaux étudiés par le projet SALSA.

Les petites exploitations des pays ES sont plutôt 'orientées à l'export'. Autrement dit, bien qu'elles produisent une grande proportion des principaux aliments cultivés au niveau régional, une grande part de cette production n'est pas consommée dans la région mais est exportée hors de la région. Sans surprise, les petites exploitations d'Europe du Sud sont particulièrement importantes dans la production de fruits, de légumes et d'huile d'olive pour le marché européen et elles s'appuient fortement sur des structures coopératives formelles pour faciliter l'accès à ces marchés.

Bien que ces petites exploitations soient principalement tournées vers l'export, dans certains contextes spécifiques, la production totale des petites exploitations au niveau régional est si importante et diverse que, si elle devait rester dans la région, elle pourrait couvrir totalement la demande régionale alimentaire.



Types les plus représentatifs en Europe du Sud

L'agriculture apparaît comme une activité secondaire qui complète d'autres sources de revenu, généralement pratiquée par de jeunes agriculteurs, qui l'exercent par choix personnel; une proportion élevée de la production est consommée par le ménage.

Le deuxième groupe le plus pauvre et le plus ancien; l'agriculture est enracinée dans la tradition; l'agriculture représente une proportion élevée du revenu; autoconsommation du ménage élevée.

Relativement riches, relativement anciennes et établies dans l'agriculture; reposent sur le travail familial; accès aux marchés via des coopératives.

Le groupe le plus riche, relativement ancien et établi dans l'agriculture; large utilisation de la main d'œuvre; accès aux marchés via des coopératives, investissement dans la certification.

Riches, relativement récentes et nouvelles en agriculture; large utilisation de la main d'œuvre; portefeuille divers d'acheteurs.



QUI SONT LES PETITS AGRICULTEURS D'EUROPE DU SUD?

Selon la **typologie des petites exploitations** développée par le projet SALSA, les types les plus courants de petites exploitations trouvés dans les pays d'Europe du Sud (ES) sont les '**entreprises traditionnelles**' et les '**entreprises spécialisées**' (voir le graphique).

En outre, selon la **typologie SALSA des systèmes alimentaires régionaux**, de nombreuses régions NUTS3 étudiées des pays ES sont caractérisées par **une production spécialisée tournée vers l'exportation**, renforçant ainsi la tendance des petites exploitations localisées dans ces régions pour contribuer moins à la sécurité alimentaire régionale et plus aux exportations.

Les '**entreprises traditionnelles en difficulté**' sont aussi trouvées dans les pays ES. Il incombe aux autorités régionales/nationales d'évaluer leur degré de réceptivité aux politiques développées et quelle serait la meilleure façon de les encourager à les adopter.

Comme le souligne cet article, les instruments politiques disponibles offrent un **potentiel considérable** afin d'aider ces petites entreprises à se développer et à **consolider leur positionnement existant** dans leurs systèmes alimentaires régionaux – à la fois comme exportateurs, mais aussi comme fournisseurs potentiels des marchés locaux/régionaux.



QUELS SONT LES BESOINS DE PETITES EXPLOITATIONS EN EUROPE DU SUD?

Les résultats de l'analyse entreprise dans les cinq pays ES étudiés par le projet SALSA indiquent que **les besoins des petits agriculteurs** en Europe du Sud se déclinent selon **quatre grandes catégories**:

1) Produits, marchés et commercialisation

Il est vraiment nécessaire de se pencher davantage sur les problèmes **de l'augmentation et du renforcement de l'intégration** des petits agriculteurs dans **les chaînes de valeur nouvelles ou existantes** pour leurs produits. S'il est clair que de nombreuses petites exploitations des pays ES sont fortement orientées vers l'exportation de produits spécialisés, il existe aussi un besoin d'actions ciblées pour favoriser le développement de **filières courtes** qui leur donneront un meilleur **accès aux marchés locaux**.

Les autres besoins spécifiques identifiés et associés à cette catégorie sont: a) **des stratégies de chaîne de valeur** locales qui promouvraient une plus grande **coordination** entre les petits agriculteurs et les acteurs de la chaîne de valeur, ainsi que davantage de **coopération** entre agriculteurs; b) **le développement et la promotion** de plus de produits, de labels alimentaires et d'appellations **ciblées pour les marchés régionaux** et; c) **des campagnes de sensibilisation** des consommateurs **à tous les avantages** d'acheter les produits des petites exploitations locales.

Toutes ces actions nécessitent aussi une base solide **de règles d'hygiène et de sécurité alimentaire** adaptées aux plus petits producteurs, ainsi que de **réduire la bureaucratie**. **On ne peut pas attendre** des petites exploitations qu'elles rivalisent avec les gros producteurs selon les mêmes normes d'exigence. Cela est particulièrement important afin d'encourager (le cas échéant) **une intégration au marché des petites exploitations agricoles en difficulté moins orientées commercialement** localisées dans les pays ES.

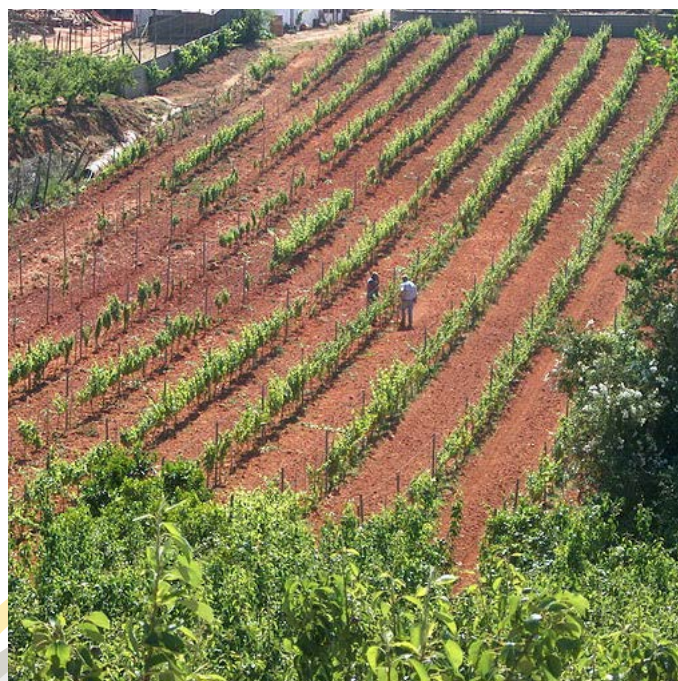


2) Ressources naturelles et climat

Tous les pays ES sont confrontés **aux impacts négatifs du changement climatique** sur l'agriculture. Il s'agit de la pénurie d'eau prolongée; des événements météorologiques extrêmes; des incendies; de l'apparition de nouveaux ravageurs (comme la punaise asiatique et *Drosophila suzukii*) et maladies et; des processus de dégradation des sols (comme l'érosion) associés à la désertification.

Les petites exploitations sont particulièrement vulnérables à ces impacts et il est nécessaire de les soutenir plus pleinement et efficacement dans **l'adoption de mesures d'adaptation appropriées**.

Cette adaptation passera par la nécessité première identifiée par le projet SALSA d'une **diversification/restructuration des systèmes de production pour augmenter leur résilience** aux impacts négatifs du changement climatique. Il faudra davantage de rotations de cultures résistantes à la sécheresse combinant cultures nouvelles/traditionnelles, variétés et cultivars; une plus forte adoption de l'agriculture biologique et d'autres formes d'agro-écologie; plus l'introduction de nouvelles technologies, comme le travail réduit du sol et l'irrigation intelligente.



©OesteCIM

3) Renouvellement de générations et nouveaux agriculteurs

Le renouvellement des générations et l'encouragement à l'installation de nouveaux agriculteurs dans l'agriculture sont des problèmes clés dans les pays ES. De manière générale, ces problématiques sont symptomatiques d'une large gamme de causes, comme **le manque de services de base et la faible connectivité** qui font des zones rurales d'Europe des lieux de vie et de travail assez peu attractifs. Mais il faut aussi aborder des problèmes spécifiques, comme **le manque d'accès à la terre** pour les nouveaux agriculteurs; **l'incapacité de payer des salaires compétitifs** pour le travail lors de l'installation de nouvelles entreprises et; **le manque de formation professionnelle et le manque de services de conseil** pour les jeunes agriculteurs.

4) Connaissances et innovation

De nombreux pays d'Europe du Sud (comme la Grèce et le Portugal) souffrent de systèmes de connaissances et d'informations agricoles (AKIS) **très faibles et fragmentés**. C'est une question complexe liée à **de nombreux facteurs** qui contribue au lien faible entre la recherche et la pratique; au manque de conseillers qualifiés; au déclin des formations agricoles, etc. Indépendamment de l'équilibre de ces facteurs, les petites exploitations sont inévitablement les plus vulnérables parce qu'elles **ne peuvent pas se permettre de payer** des sources alternatives d'information, de connaissances et de conseil.

Il est impératif d'instaurer un **échange de connaissances financé par des fonds publics et des systèmes d'aide à l'innovation** pour les petits agriculteurs, y compris par des services qui vont au-delà du simple soutien administratif pour des paiements de la PAC, etc. C'est **un besoin général et majeur** qui influence tous les autres besoins mentionnés ci-dessus.



© ICAAM-UÉvora

COMMENT LES POLITIQUES PEUVENT-ELLES ÊTRE FAVORABLES AUX PETITES EXPLOITATIONS EN EUROPE DU SUD?

Les politiques sont rarement mises en œuvre de manière isolée, mais habituellement sous la forme d'un **'paquet' de mesures complémentaires**. Les recommandations politiques suivantes proposées en réponse aux besoins identifiés des petites exploitations sont donc formulées en ce qui concerne les trois principaux types d'action politique:

- **La réglementation**
- **L'aide financière**
- **Le soutien au conseil et à l'innovation**

Où il sera fait mention des nouveaux outils pertinents et des bonnes pratiques.

Produits, marchés et commercialisation

Réglementation

De nombreuses réglementations impactent l'environnement compétitif dans lequel les petits agriculteurs opèrent.

La conformité avec les normes de sécurité et d'hygiène des aliments est **une source constante de pression** pour les petites exploitations et il serait possible, au niveau national, **d'assouplir leur interprétation et leur mise en œuvre**. Mais en même temps, **des normes minimales doivent être érigées** comme pierre angulaire de l'intégration au marché pour les petites exploitations.

D'autres possibilités d'actions régulatrices sont envisageables par **les autorités nationales**:

- **La définition juridique des accords de chaînes agro-alimentaires** qui exigent la collaboration de tous les acteurs le long de la chaîne de valeur et le rééquilibrage des pouvoirs dans la chaîne alimentaire, y compris plus de pouvoir de négociation pour les petits agriculteurs.
- **La définition juridique de filière alimentaire courte**, y compris l'établissement de règles spécifiques à la marque et au contrôle des produits dans ces chaînes courtes. L'initiative Campagna Amica en Italie est un très bon exemple de cette approche qui pourrait être reproduite dans d'autres pays.
- **Plus de souplesse dans l'adjudication des marchés publics** qui permettrait aux administrations publiques, comme les écoles ou les hôpitaux, de favoriser l'achat de produits alimentaires issus des petites exploitations locales.

Au niveau de l'UE, il est **crucial d'établir des accords commerciaux** qui définiraient des conditions juridiques et des normes de production qui ne soumettraient pas les petits agriculteurs à la concurrence déloyale. En ce sens, il serait aussi possible d'**améliorer le fonctionnement** du Paquet Qualité de l'UE afin qu'il œuvre davantage en faveur des petits producteurs.

Une réglementation fixant des prix minimaux, comme dans "le Paquet Lait", serait très avantageuse pour les petits producteurs et pourrait être étendue à d'autres secteurs caractérisés par la petite production.

Aide financière

De nombreuses possibilités s'offrent aux pays ES pour poursuivre leur **investissement dans le renforcement "d'une culture de la coopération"** via l'aide financière pour l'établissement de filières courtes basées sur **des partenariats locaux clairement définis et fonctionnels**. La mesure de coopération (Mesure 16) de la Politique agricole commune (PAC) sur la période de programmation 2014-2020 s'est révélée **très populaire et efficace** et il serait largement possible de la prolonger dans la PAC post 2020. Par exemple, en la connectant avec un financement plus important pour **l'innovation de produit; la marque** (par exemple, en les liant aux paysages traditionnels ou à la conservation de la nature); **la commercialisation collective** et; **la sensibilisation des consommateurs**.

Ressources naturelles et climat

Aide financière

Les États membres de l'UE resteront obligés de consacrer une part importante (un minimum de 30%) des budgets de développement rural de leur PAC post 2020 aux actions sur le climat et l'environnement. La nouvelle 'architecture verte' proposée par la PAC permettrait de développer **des 'éco-programmes nouveaux et novateurs ciblés pour les petites exploitations'** (par exemple, promouvoir la lutte intégrée contre les ravageurs) et encourage des approches alternatives/ améliorées pour des mesures volontaires agro-environnementales et climatiques (MAEC), notamment via l'adoption d'approches à base de résultats et/ou **d'approches collectives** (ce qui s'avère particulièrement intéressant pour permettre aux petites exploitations de profiter des paiements MAEC).

D'une manière générale, les investissements dans des infrastructures d'irrigation financées par des programmes nationaux peuvent faciliter un meilleur accès à l'eau pour de nombreux agriculteurs, mais un investissement stratégique est aussi nécessaire pour **renforcer la résilience et la capacité adaptative** de ces petites exploitations sans moyens ou ressources pour se garantir un accès régulier à l'eau.

Les autorités nationales devraient aussi considérer le développement **d'outils de gestion des risques spécifiques**





pour aider les petits agriculteurs à réagir aux risques associés au changement climatique. Il faut s'inspirer des exemples existants de la communauté de développement internationale.

Soutien au conseil et à l'innovation

Comme déjà noté, des améliorations significatives sont nécessaires dans les systèmes de connaissances et d'informations agricoles fournis aux petits agriculteurs. C'est particulièrement vrai quant à la gestion des ressources naturelles et l'action sur le climat mais cela l'est aussi, bien sûr, pour l'amélioration de leur performance économique et sociale.



On préconise aux autorités nationales d'examiner:

- L'utilisation ciblée de financement public pour fournir **une aide au conseil plus stratégique pour les petites exploitations sur des problèmes clés** comme l'écoconditionnalité et l'adaptation au changement climatique. Dans certains pays ES, il faudrait commencer par **des questions de base comme augmenter les dépenses en faveur des agences locales du conseil assorti d'une meilleure formation de conseillers**. Mais cela s'étend aussi à **davantage de financement pour la recherche pertinente pour les petites exploitations** et une meilleure coordination/communication entre petits agriculteurs, conseillers et chercheurs.
- **Le développement de nouvelles approches novatrices de conseil pour les petites exploitations**, comme les réseaux d'échange des connaissances, les groupes de discussion et les fermes de démonstration spécialisées. Cela peut impliquer **une interprétation plus souple des critères d'admissibilité** pour permettre à une gamme plus diverse d'acteurs d'avoir accès au financement du développement rural post 2020.
- Le développement de mécanismes pour **mieux coordonner les conseillers publics et privés** pour assurer des activités d'échange des connaissances plus efficaces et complémentaires au profit des petits agriculteurs.

- Le contrôle de la mise sur le marché et du fonctionnement des conseillers privés **dans certains domaines spécifiques** comme les engrais.

L'aide existante de l'UE pour l'innovation interactive **devrait être poursuivie** et les autorités nationales sont encouragées **à favoriser et faciliter une adaptation beaucoup plus grande des financements de la PAC post 2020** pour les Groupes opérationnels PIE-AGRI (Partenariat Européen pour l'Innovation-pour une agriculture productive et durable) qui ont à charge spécifiquement de traiter les besoins des petits agriculteurs.

Renouvellement de génération et nouveaux agriculteurs

Les autorités nationales doivent **inciter bien davantage au renouvellement de générations et à l'établissement de nouveaux agriculteurs** dans le secteur de la petite agriculture. Là encore, il faut tenir compte des multiples dimensions de cette problématique et **les autorités nationales de chaque pays sont les mieux placées pour évaluer la façon d'intervenir** sur des questions spécifiques comme la réglementation sur le prix de la terre, la taxation, les lois sur la succession ou la planification territoriale.

Aide financière

Alors que les jeunes agriculteurs doivent continuer à bénéficier d'un soutien spécifique de la PAC sous des formes diverses, on recommande aussi **de reconnaître les nouveaux agriculteurs (avec des critères d'admissibilité clairement définis) comme une catégorie distincte méritant un soutien direct similaire**, mais avec des exigences et des attentes légèrement différentes. Les nouveaux agriculteurs dans la petite agriculture pourraient aussi recevoir une aide financière directe des autorités locales/régionales, à l'instar d'accords existant dans d'autres pays européens.

D'après l'expérience espagnole, **les banques foncières** sont aussi une bonne pratique à promouvoir pour améliorer l'accès des agriculteurs qui veulent débiter l'agriculture et/ou développer des petites exploitations existantes.



©SALSA / Theodore Tsiligkíridis



Soutien au conseil et à l'innovation

Dans les discussions en matière de renouvellement des générations et sur les nouveaux agriculteurs, l'une des ressources clés est souvent ignorée. Il s'agit **des connaissances et de l'expérience acquises par les générations antérieures d'agriculteurs**. Il existe de nombreuses opportunités dans les fonds du développement rural (y compris l'initiative LEADER - Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) de la PAC post 2020 pour le développement **de mesures de soutien pour la gestion de réseaux ruraux, les fermes de démonstration et le transfert général de connaissances entre agriculteurs âgés et jeunes**.



BONNES PRATIQUES

CAMPAGNA AMICA : LE RÉSEAU ITALIEN DE PRODUCTEURS EN FILIÈRE COURTE, LA FONDATION PROMUE PAR COLDIRETTI

Le réseau **Campagna Amica** est géré selon un ensemble commun de règles. Celles-ci se réfèrent à la marque, aux couleurs, au comportement, au code déontologique environnemental et aux systèmes de contrôle quant à l'origine et à la qualité des produits alimentaires. Chaque point de vente est géré par des agriculteurs. Campagna Amica fournit une aide sous forme d'activités de formation, la promotion commune et la communication sur cette initiative et des services de conseil en matière de cadre juridique.

LES ACCORDS DE CHAÎNE AGRO-ALIMENTAIRE DÉVELOPPÉS PAR LE MINISTÈRE ITALIEN DE L'AGRICULTURE

Ces accords imposent aux acteurs le long d'une chaîne alimentaire sectorielle de collaborer, en fixant le prix minimum payé aux agriculteurs et la quantité minimale que les agriculteurs devraient garantir.

LES "CONSEILLERS DE L'INNOVATION" COLDIRETTI

Les formations développées par Coldiretti sous la Mesure 16 des programmes de Développement rural 2014-2020 dans le but de créer un réseau national de conseillers de l'innovation ont été bien accueillies et saluées aussi par les politiciens européens. Ces conseillers ont à charge de faciliter l'introduction de l'innovation dans les exploitations, y compris les petites exploitations.



©SALSA



salsa
small farms
small food businesses and
sustainable food security

Restez informés

www.salsa.uevora.pt/en/

www.fao.org/in-action/small-farms-businesses-sustainable-food-nutrition

[@SalsaH2020](https://twitter.com/SalsaH2020) Follow us!

Contacts:

- GRÈCE: Theodore Tsiligiridis, Université agricole d'Athènes (AUA), Grèce tsili@aua.gr
- ITALIE: Stefano Grando et Gianluca Brunori, Università di Pisa (UNIP), Italie
Stefano.grando@for.unipi.it Gianluca.brunori@unipi.it
- PORTUGAL: Teresa Pinto-Correia, Universidade de Évora, Portugal mtpc@uevora.pt
- ESPAGNE: Dionísio Ortiz Miranda, Universitat Politècnica de València (UPV) et Pedro Sánchez Zamora, Universidad de Córdoba (UCO), Espagne dortiz@esp.upv.es pedro.sanchez@uco.es

Conférence finale SALSA → lors de la 14e Conférence IFSA 2020
Évora, Portugal

